

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DE CFI

PROJET DE TRANSFORMATION DE CFI EN SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Paris, le 6 avril 2018

Le projet des résolutions soumises à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire de Compagnie Foncière Internationale - CFI du 15 mai 2018 sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 9 avril 2018.

Il sera notamment proposé aux actionnaires de CFI de décider la transformation de la société en société en commandite par actions et la modification de ses statuts en conséquence.

A ce titre, Financière Apsys, actionnaire de contrôle de CFI, détenant 89,11% du capital et des droits de vote, a notifié à la Société, conformément aux textes applicables, une modification de ses intentions relatives à la stratégie qu'elle envisage vis-à-vis de CFI, par rapport à sa déclaration du 15 janvier 2018 (*cf.* avis AMF 208C0122 du 16 janvier 2018).

Ce projet de transformation s'inscrit dans le cadre du projet de rapprochement à terme entre CFI et Financière Apsys, dans la perspective d'une cotation de Financière Apsys destinée à accélérer son plan de développement ; l'entité issue du rapprochement étant destinée à adopter la forme de société en commandite par actions. Financière Apsys maintient ainsi son intention de rapprochement à terme avec CFI par voie de fusion, mais sans que le sens de cette fusion puisse être déterminé à ce stade.

Contact Relations Investisseurs
Apsys – vfriano@apsysgroup.com
Tel : + 33 1 44 05 77 77
www.cfi-france.com